



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 juin 2025

Rencontre avec les entreprises de Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'initiative « Emploi des 50+ » en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés

L'État - la Direction régionale de l'Economie, des Entreprises, du Travail, et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine (DREETS) – appuyé par ses partenaires régionaux a organisé ce mardi 10 juin 2025 une soirée dédiée à la valorisation des travailleurs expérimentés. Plus d'une centaine d'entreprises et d'acteurs économiques ont été rassemblés à Bordeaux pour reconnaître et célébrer le savoir faire et l'expertise des travailleurs seniors désormais appelés travailleurs expérimentés. Cette soirée de réflexion et d'échanges de bonnes pratiques a été clôturée par le préfet de région, Etienne GUYOT.

Cet évènement s'inscrivait dans la démarche nationale en faveur de l'emploi des travailleurs expérimentés portée par la ministre chargée du Travail et de l'Emploi Astrid PANOSYAN-BOUVET qui vise :

- **Changer la loi, par la transposition de l'Accord National Interprofessionnel signé en novembre 2024 par les partenaires sociaux.** Il sera présenté en juin au Parlement. Ce texte apportera de nouveaux outils concrets pour favoriser la reprise ou le maintien en emploi des salariés expérimentés (CDI senior, décalage de l'ouverture des droits à la retraite progressive, renforcement de l'entretien de mi-carrière...). L'ensemble de ces mesures ira de pair avec un effort accru de prévention de l'usure professionnelle et une facilitation des transitions et des reconversions.
- **Changer les regards via cette campagne de communication nationale.** Selon le Défenseur des droits, l'âge est aujourd'hui la première discrimination au travail.
- **Changer les pratiques par l'engagement de l'ensemble des services de l'État et de ses partenaires** – en particulier l'Association Nationale des DRH (ANDRH), la communauté Les Entreprises S'Engagent, le Club Landoy, le MEDEF, le CPME, l'U2P et le METI – via notamment l'organisation de nombreux évènements partout en France tout au long du mois de juin et le lancement d'un site web qui propose des outils concrets et des bonnes pratiques pour le recrutement et le maintien en emploi des 50 ans et plus.

Cette soirée a permis de lancer une dynamique régionale : les entreprises et les partenaires ont pu échanger, partager les bonnes pratiques et co-construire les solutions de demain. Les enjeux sont considérables, tant à l'échelle nationale qu'ici, en Nouvelle-Aquitaine.

Aujourd'hui, le taux d'emploi est à peine de 61,5% pour des 55-64 ans et de 37% chez les 60-64 ans en France. En Nouvelle-Aquitaine, il est de 52 % pour les 55-64 ans.

« Il est effet impératif de changer les regards, de déconstruire les stéréotypes liés à l'âge et de reconnaître la valeur inestimable de l'expérience qui doit nourrir les entreprises d'aujourd'hui mais également la valeur de la transmission des plus expérimentés vers les plus jeunes pour préparer les entreprises de demain. » le préfet Étienne GUYOT.

Voir la page dédiée sur le site internet de la DREETS-NA [« Emplois 50 et plus, passons à l'action » - Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](#)



Crédit photo : Dreets Nouvelle-Aquitaine